

conclues, il a été résolu de limiter au début à la Jamaïque le recrutement des travailleurs. Il est convenu que d'autres gouvernements des Caraïbes portent un intérêt à notre main-d'œuvre saisonnière. En conséquence, les mesures actuelles seraient-elles perpétuées que le gouvernement du Canada serait disposé à entrer en pourparlers avec les pays intéressés.

[Traduction]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le ministre vient de faire une déclaration extrêmement importante. Il soulève une question qui préoccupe les Canadiens et les Américains depuis plusieurs années, l'entrée au Canada et aux États-Unis de main-d'œuvre agricole étrangère.

La disposition garantissant à ces travailleurs un salaire minimal de \$1.25 l'heure est excellente, tout comme l'obligation de leur assurer un logement convenable. Toutefois, monsieur l'Orateur, j'espère que le gouvernement donnera suite à ces dispositions. A ma connaissance, il y a chaque année des plaintes et des articles de journaux bien fondés au sujet du fait qu'en général on donne aux travailleurs agricoles saisonniers les logements les plus primitifs et les plus insalubres imaginables. J'imagine que le gouvernement fédéral, qui s'occupe de ce projet, prévoira aussi une inspection du logement destiné à ces gens afin d'assurer que les conditions de l'accord annoncé par le ministre seront vraiment remplies et respectées.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, cette décision de l'honorable ministre ou du gouvernement à l'effet que des travailleurs jamaïquains seront acceptés au Canada, pour aider à la récolte, surtout dans le sud-ouest de l'Ontario, me surprend un peu.

Chaque année, cette partie de l'Ontario, qu'on appelle communément la vallée des fruits et du tabac, demande, il est vrai, de la main-d'œuvre supplémentaire pour une certaine période de l'année.

Or, chaque année, dans ma région, comme dans plusieurs autres de la province de Québec, des gens cherchent à aller travailler à ces récoltes dans le sud-ouest de l'Ontario. On leur répond, la plupart du temps, qu'il n'y a pas d'ouvrage pour eux, qu'on ne peut pas les embaucher. Il y a des milliers de Canadiens qui désirent travailler à ces récoltes.

Quand l'honorable ministre nous dit qu'il s'agit d'une pénurie de main-d'œuvre, à ce moment-là, je ne le crois pas du tout. Je crois plutôt qu'il y a actuellement des pressions qui se font auprès du ministère et du gouvernement pour que les cultivateurs de cette région ontarienne puissent obtenir des em-

[L'hon. M. Marchand.]

ployés qui seront payés à peu près \$1.25 l'heure au lieu de \$2 et même \$3 l'heure au temps des récoltes.

J'attirerais l'attention de l'honorable ministre, ici, sur le fait que non seulement des gens de 30 ans et plus demandent un emploi, mais qu'un grand nombre d'étudiants universitaires de Toronto, de Montréal et de la ville de Québec aimeraient, l'automne, faire la récolte pour ces cultivateurs de l'Ontario.

Or, je me demande s'il est logique, présentement, d'inviter des travailleurs jamaïquains à venir travailler aux récoltes de cette région de l'Ontario, de cette région canadienne?

Monsieur l'Orateur, l'honorable ministre ne nous dit pas le nombre des immigrants qui seront ainsi admis au Canada. Il dit que, selon les données du Service national de placement, il sera possible d'établir le nombre de travailleurs jamaïquains qui viendront. Mais, je fais appel encore à l'honorable ministre, et ce non pas parce que je suis contre les Jamaïquains, les travailleurs jamaïquains ou contre les cultivateurs qui veulent obtenir de la main-d'œuvre à meilleur compte. Non, seulement, étant donné que nous comptons chez nous des étudiants qui cherchent de telles occasions d'emploi afin de toucher un revenu pour leur permettre de continuer leurs études, et des travailleurs qui souhaitent réaliser un revenu pour leur permettre de vivre dans leur province respective, je ne crois pas du tout qu'il soit opportun, dans les circonstances, d'inviter des ressortissants de la Jamaïque ou d'ailleurs à venir travailler à la récolte de fruits ou du tabac en Ontario.

[Traduction]

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, je suis heureux que le gouvernement prenne des mesures pour remédier à une inquiétante pénurie de travailleurs agricoles, mais je ne puis comprendre pourquoi il en restreint strictement l'application au sud-ouest de l'Ontario, alors que des instances ont été faites à la Chambre, au nom des organismes agricoles de l'Ouest canadien, relativement à la grave pénurie de travailleurs qui existe aussi dans les Prairies et dans plusieurs autres régions du Canada. Il m'est donc très difficile de comprendre pourquoi le ministre fait bénéficier de ces mesures uniquement les producteurs de fruits et de légumes; ce sont apparemment les seuls intéressés dont ils accepteront les demandes dans le sud-ouest de l'Ontario. Pourquoi?

Une voix: Il y a aussi les producteurs de tabac.

M. Olson: Monsieur l'Orateur, des instances ont été faites au ministère de l'Agriculture concernant la main-d'œuvre nécessaire pour la récolte des betteraves à sucre dans le Sud